faire venir ici si nous ne trouvons pas les fonds nécessaires aux travaux pour lesquels ils sont qualifiés et qui contribueront à l'amélioration de la santé et du bien-être des Canadiens. Il y a dans la section de psychiatrie de l'Université du Manitoba un psychiatre très qualifié qui voudrait effectuer quelques recherches en clinique en matière de maladies mentales. Le Conseil de recherches médicales ne peut fournir l'argent nécessaire. Deux éventualités se présentent: ce psychiatre à la formation poussée et au grand talent se fera violence et restera à Winnipeg à l'Université du Manitoba, enseignant une partie du temps et pratiquant le reste du temps, ou il ira ailleurs faire des recherches qui pourornt aider les gens de tous les pays à mieux comprendre les causes des maladies mentales et à envisager ce qui peut être fait en faveur des dix p. 100 de la population qui sont sans doute atteints de troubles mentaux ou affectifs. Nous le poussons à se rendre aux États-Unis où il pourra disposer de crédits et de moyens suffisants pour les travaux qui l'intéressent. Je voudrais indiquer au ministre que si son attitude ne représente pas un désastre, du moins elle dessert le peuple canadien.

Alors que le ministre et le gouvernement réduisent le montant des crédits accordés au Conseil de recherches médicales, le ministre a annoncé que la Caisse d'aide à la santé, soit 500 millions de dollars, qui doit servir à aménager les installations de formation d'un nombre accru de médecins au Canada et qui devait durer 15 ans, devra couvrir une période plus longue. Le ministre fait signe que non, mais je suis sûr qu'il l'a annoncé et que c'est comme cela que les provinces le comprennent. Je prétends que les provinces, à qui incombent la formation des médecins et le financement de la construction et de l'agrandissement de facultés de médecine, dont une, sauf erreur, est actuellement en construction dans sa ville de Hamilton, comptaient que le gouvernement tiendrait ses engagements. Le ministre devrait savoir que les provinces, en projetant d'agrandir les facultés de médecine de Toronto, du Manitoba ou de la Colombie-Britannique et d'en construire de nouvelles, comme à l'Université McMaster à Hamilton et à l'Université de Sherbrooke, étaient en droit de compter que le gouvernement fédéral tiendrait ses engagements. Je dis que le gouvernement et le ministre n'avaient pas le droit de se dédire de facon si peu honnête et de jouer les provinces ainsi qu'ils l'ont fait.

Si vous le voulez bien, je voudrais revenir un moment à la question de la recherche médicale, car nous sommes aux prises avec une crise qui aura des répercussions non seulement sur la recherche médicale, mais sur l'ensemble du programme des services de santé. Il va sans dire que je ne suis pas aussi versé que le ministre dans ces questions, mais n'ai encore rencontré personne bien informé en matière de la profession ou des études médicales qui ne pense que sans le personnel formé et qualifié nécessaire, les collèges de médecins ne peuvent pas fournir assez de médecins de la trempe qu'il nous faut. Ils pensent tous que nous ne pourrons obtenir le personnel nécessaire pour les collèges de médecins si nous ne sommes pas prêts à accorder au personnel qualifié des traitements convenables pour qu'il fasse le travail qu'il a à cœur de faire, notamment la recherche médicale. Cependant, malgré les pénuries, le gouvernement continue de ne pas tenir compte des recommandations précises, détaillées et concrètes de chaque groupe qui s'est penché sur le problème de la recherche médicale et sur celui des écoles de médecine dans notre pays.

Permettez-moi de résumer certains passages de l'étude complète la plus récente que j'aie vue: l'étude Wood-Gundy de 1966.

On y lit:

... les fonds provenant d'une variété de sources sont loin d'atteindre les montants demandés. En 1965-1966, les spécialistes qui s'adonnent à la recherche médicale ont demandé pour leurs travaux presque 29 millions de dollars d'organismes non reliés aux universités (organismes extra-muraux), soit un montant représentant des demandes minimums, étant donné la pénurie connue de fonds. Tout ce qu'on a obtenu, c'est 21 millions et demi de dollars.

Voilà ce que dit l'étude. Au cas où le ministre m'aurait trouvé trop sévère, je vais consigner au compte rendu toute la citation telle qu'elle se lit à la page 5 du rapport.

• (4.00 p.m.)

Ces décisions ont eu sur les chercheurs scientifiques des résultats nettement démoralisants. Les efforts sont éparpillés dans de petits programmes de recherches; la qualité de la recherche en souffre; l'incertitude règne car on se demande si on pourra garder ensemble les équipes de chercheurs, et la mise en marche de nouveaux programmes de recherches d'envergure est découragée. Il est évident qu'il faut accroître l'aide à la recherche médicale au Canada si l'on veut dissiper le climat défavorable actuel et amorcer une expansion à plus long terme.

Naturellement le ministre me dira, à juste titre, que nous consacrons sensiblement plus à la recherche médicale en 1969 que pour